

**DEPARTEMENT DE LA SARTHE
COMMUNE D'YVRE L'EVEQUE**

N ° Délibération : CCAS DEL 26 015

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL
D'ADMINISTRATION DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE**

L'an deux mille vingt-six, le 9 juin, à dix-huit heures, le Conseil d'Administration du CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE, légalement convoqué le 01 juin 2026, s'est réuni, sous la présidence de Madame Annie BLONZ, Vice-Présidente.

ETAIENT PRESENTS : Annie BLONZ, Sylvie LAUTRU, Damienne FLEURY, Dominique BARRET, Françoise REMBOTTE, Pascale LEMAITRE, Elisabeth MARTINS DOS SANTOS

ETAIENT ABSENTS EXCUSÉS : Mickaël JUIGNÉ, Sophie REIGNIER qui donne pouvoir à Annie BLONZ.

La secrétaire de séance : Damienne FLEURY

DEL 26-015 - Approbation du Compte Administratif 2025 - résidence autonomie

Rapporteur : Sylvie LAUTRU

En application de l'article L2121-14 du CGCT, Monsieur le Président qui n'est pas présent, laisse la présidence à Annie BLONZ Vice-Présidente.

Le Compte de Gestion présenté par le receveur municipal a été approuvé.

La concordance des opérations passées sur l'exercice 2025 par le receveur et l'ordonnateur étant arrêtée, le Conseil d'Administration est appelé à approuver le Compte Administratif.

L'exécution du budget de l'exercice 2025 fait apparaître les montants suivants :

INVESTISSEMENT	PREVU	REALISE
Recettes (Ressources)	36 387,83	41 900,13 €
Solde de financement de l'exercice antérieur (Recettes)	3 912,17 €	
Total	40 300,00	41 900,13 €
Dépenses	40 300,00	25 233,93 €
Excédent de la section d'investissement		16 666,20 €

FONCTIONNEMENT	PREVU	REALISE
Excédent antérieur reporté	181 790,07 €	181 790,07 €
Produits d'exploitation	742 242,07 €	607 418,36 €
Dépenses d'exploitation	742 242,07 €	469 144,86 €
Excédent de l'exercice		138 273,50 €
Résultat de clôture		320 063,57 €

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu l'instruction M22 ;

Vu le Compte de Gestion présenté par le comptable assignataire et approuvé par le Conseil d'Administration ;

Considérant la concordance entre le Compte de Gestion 2025, présenté par le comptable assignataire, et le Compte Administratif de la résidence autonomie ;

Le rapporteur propose d'approuver le Compte Administratif 2025 de la résidence autonomie.

VOTE : Les membres du Conseil d'Administration décident d'approuver la proposition avec 3 abstentions.

Nombre de membres en exercice : 9

Votants : 8

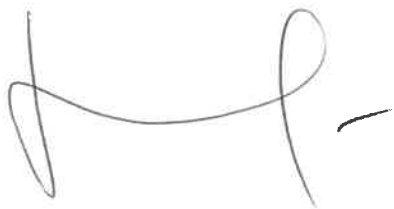
Pour : 5 - Contre : 0 - Abstention : 3

Pour copie certifiée conforme.

Délibération certifiée exécutoire en raison de sa publicité et de sa transmission en préfecture ce jour.

Yvré l'Évêque, le 17 juin 2026

La Secrétaire de séance
Damienne FLEURY



La Vice-Présidente
Annie BLONZ



CENTRE COMMUNAL
D'ACTION SOCIALE
MAIRIE
72530 YVRÉ L'ÉVÊQUE